

Nombre des Conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 18

## Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 19 décembre 2023

Sous la présidence de M. Laurent MULLER, Maire.

**Sont présents :** M. PETRY – Mme BOUCHELIGA – M. TUMOLO – Mme STAUB (à compter du point 1) – M. KARST – Mme BOJOLY  
Mme FILIPPELLI – Mme STOLL – Mme THIL – M. KREVL – M. SCHMIDT – Mme HILLEBRAND – Mme FARAONE  
M. LAACHIR – M. ZERKOUNE – M. PAVLIC – Mme BRAUSCH.

**Absents excusés :** Mme STAUB (pour le point 0) – M. CHAMS-DINE – Mme SZCZYGLOWSKI (qui a donné procuration de vote à M. TUMOLO) – M. DOME (qui a donné procuration de vote à M. SCHMIDT) – M. KIEFFER – Mme JAKUBIAK (qui a donné procuration de vote à M. PETRY) – M. ADELER – M. ZINS (qui a donné procuration de vote à M. MULLER) – Mme RASALA (qui a donné procuration de vote à Mme FILIPPELLI) – Mme SCHLICKLING (qui a donné procuration de vote à M. PAVLIC) – M. WILHELM (qui a donné procuration de vote à M. ZERKOUNE) – M. FRIDERICH (qui a donné procuration de vote à Mme BRAUSCH).

### Point n° 1 : Rapport d'activités 2022 de la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach

Madame BOJOLY, rapporteur :

Conformément à l'article L. 5211-39 du code général des collectivités territoriales, il a été transmis à la Commune le rapport d'activités 2022 de la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach.

Concernant l'environnement, les principaux faits marquants sont :

- La maintenance de la vidéosurveillance et des alarmes sur les déchetteries
- Le maintien et la communication sur le service de paiement par internet de la redevance des Ordures Ménagères (PayFip)
- La collecte des sapins de Noël pour 7,56 tonnes
- La continuité du service de collecte des ordures ménagères (ont été collectés 4 544 tonnes de déchets ménagers, 2 571 tonnes de déchets recyclables et 1 110 tonnes de biodéchets)
- La réception des travaux de rénovation sur la déchetterie de Hombourg-Haut.

Pour ce qui a trait à la culture, 2022 a marqué la fin des reports et de belles dates complètes au Gouv. Ainsi, on recense 16 000 spectateurs, 36 dates (humour, théâtre, jeune public et concerts), 3 répétitions de groupes, 10 locations de salle et 4 résidences de groupes.

Parmi les principaux travaux (assainissement/piste cyclable), on peut citer :

- Les travaux d'assainissement rue de la Grotte à Henrville (Entreprise Klein, 236 574 € H.T.)
- La réalisation d'une piste cyclable entre Betting et Béning-Lès-Saint-Avold (Entreprise Klein, 194 049,30 € H.T.)
- Les travaux rue de la Gare à Béning-Lès-Saint-Avold (104 579 € H.T.)
- La réalisation d'un tapis en enrobés entre Barst et Valette (Entreprise GERE, 68 220 € H.T.)
- La renaturation du ruisseau de Cappel (58 452 € H.T.).

En matière de politique de la Ville, l'année a été marquée :

- ✓ Par la programmation 2022 du Contrat de Ville :
  - Un programme d'actions pour un montant global de 2 654 552 €
  - Une demande au Contrat de Ville à hauteur de 365 597 €
  - Et une enveloppe globale BOP 147 de 219 212 €.
- ✓ Par les Dispositifs de Réussite Educative (D.R.E.) : en 2022, dans le cadre du D.R.E., 96 enfants ont été suivis individuellement sur Farébersviller et 87 sur Hombourg-Haut.
- ✓ Par la poursuite de l'amélioration du cadre de vie et du renouvellement urbain (N.P.N.R.U.).
- ✓ Par l'octroi de 62 904 € pour l'accompagnement des habitants des quartiers dans le cadre du dispositif « Quartiers d'été ».

En matière économique, on peut citer :

- ❖ L'Aide Mosellane à l'Immobilier d'Entreprise (AMIE57), lancée en 2021, et attribuée à 5 dossiers, pour un engagement de 132 409 €, dont la moitié est portée par l'intercommunalité et l'autre moitié par le Département de la Moselle.
- ❖ 5 porteurs de projets ont été soutenus dans le cadre du Fonds de Soutien à l'Investissement des Petits Commerces (FSIPC) pour la reprise ou l'ouverture de nouvelles enseignes.
- ❖ Le Parc d'Activité Communautaire n°11 continue à se remplir et il ne reste plus que quelques parcelles à commercialiser.
- ❖ La Mégazone de Henriville est choisie pour l'implantation d'une entreprise française leader de son domaine et séduit toujours plus de porteurs. Pour la sélection, la priorité est donnée à l'emploi.
- ❖ La ZAC de la Rosselle : des projets existent et il ne reste plus qu'à finaliser la demande de dérogation.

Au plan budgétaire, les résultats 2022 font apparaître les informations suivantes (budget principal et budgets annexes) :

Dépenses d'investissement : 2 424 000 € (budget principal et budgets annexes).

Pour le budget principal, quelques exemples :

- Aménagements de loisirs : 341 000 €
- Fonds de concours : 239 000 €
- Haut débit : 175 000 €
- Parc d'activités 1 : 95 000 €

Pour les budgets annexes, quelques exemples :

- Assainissement : 453 000 €
- Ordures ménagères : 735 000 €

Les principales dépenses de fonctionnement ont concerné les charges de gestion (25%), les dépenses de personnel (24%), les charges générales (17%), les attributions de compensation (15%) et les dépenses d'ordre (13%).

Quant aux recettes de fonctionnement, elles ont principalement eu trait à la fiscalité directe (34%), à la DGF et compensation (22%) et à la fraction de TVA (19%).

Enfin, pour un total de 2 287 000 €, les principales subventions et contributions de la C.C.F.M. ont concerné le S.D.I.S. (1 130 000 €), l'office communautaire de la Culture (375 000 €), TV8 (200 000 €), le Musée de la Mine (132 000 €) et l'Office de Tourisme Communautaire (131 000 €).

L'assemblée prend acte du compte rendu communiqué à titre d'information et qui ne donne pas lieu à vote.

Extrait certifié conforme,  
publié et transmis pour contrôle de légalité.

Hombourg-Haut, le 20 décembre 2023

Le Maire,  
Laurent MULLER

